



ÉCOLE NOTRE DAME DE LA SALETTE
9 bis, rue du Couvent
85250 LA RABATELIERE
02.51.42.23.25
direction@larabatieliere-ndlasalette.fr



CONTRIBUTIONS DES FAMILLES ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Nous vous demandons de compléter et nous retourner le document ci-dessous en indiquant votre choix de contribution et votre mode de paiement pour l'année scolaire 2025-2026 (voir **document « règlement financier 2025-2026 »**) pour le jeudi 3 juillet ou à défaut en déposant les documents dans la boîte aux lettres de l'école au cours de l'été.

Pour rappel, 25€ correspondant au kit de fournitures scolaires seront à régler en septembre pour les élèves de la GS au CM2 (voir règlement financier).

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

L'OGEC de l'école Notre Dame de la Salette

Choix et mode de paiement des contributions scolaires - Année scolaire 2025-2026

Ecole Notre Dame de la Salette - La Rabatielière

Parents (Nom-Prénom) :

Enfants : Nom : Prénom :

Choix de la contribution :

- La contribution de base (**34 € par mois**)
- La contribution solidaire 2 (**36 € par mois**)
- La contribution libre (**plus de 36 € par mois**) de € par mois
- La contribution de base (**34€ par mois**) + un don de € (Utiliser le « Bulletin de Soutien »)

Mode de paiement :

- Nous choisissons le prélèvement automatique annuel, en 1 fois (en début d'année scolaire)
- Nous choisissons le prélèvement automatique mensuel, en 10 fois (le 10 de chaque mois)
 - Nos coordonnées bancaires n'ont pas changé. Nous n'avons donc pas de mandat de prélèvement ni de RIB à joindre.
 - Nous joignons un RIB car mon enfant commence sa scolarité à l'école Notre Dame de la Salette ou parce que nos coordonnées bancaires ont changé. Nous demandons le mandat de prélèvement.
- Nous choisissons de payer nos contributions par un autre moyen (espèces, chèque ou virement).

A, le

Signature(s) :